



LE POSTIER AFFRANCHI

Avril 2014 **N°28**

**Réorganisation CORMEILLES - BEZONS
QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !**

ATTENTION MEFIANCE !

Le choix du scénario :

Nous pouvons craindre que sur les 3 scénarios proposés, aucun ne corresponde à celui que le personnel voudrait avoir : nous aurons à coup sûr le scénario bidon de la boîte, un scénario proposé par un syndicat qui n'est pas venu recueillir le souhait des agents et un qui ne sera ni bon, ni mauvais.

Nous devons rester vigilants sur ces points et demander à ce que nos revendications soient prises en compte.

Les chiffres sont tombés !

La Poste veut encore nous faire croire que le trafic s'effondre, il est vrai qu'il y a une baisse pour un certain type de courrier, mais le poids d'autres correspondances augmente et cela n'est jamais pris en considération dans les comptages. La Poste gonfle les chiffres afin de justifier les suppressions de tournée ou la non création de tournée. Dans notre cas, avec la délocalisation de Bezons qui entraîne l'allongement des hauts le pied nous sommes inquiets en ce qui concerne le risque routier.

Nous sommes inquiets également du manque de transparence au sujet des chiffres, du calcul des nouveaux hauts le pied qui n'est par encore pris en compte.

N'ÉCOUTE PAS
CES PROVOCATEURS
NOS REPRÉSENTANTS
RÉFLÉCHISSENT
POUR NOUS !



« glissant » : en RTT, semaine 1, le lundi, semaine 2 le mardi etc.

Cela peut paraître intéressant pour le personnel qui ne travaillerait donc plus que 5 jours par semaine et bénéficierait, toutes les 6 semaines, d'un grand week-end (samedi – dimanche – lundi).

Mais en réalité ce scénario c'est :
Voici, en exemple, ce qui a été présenté sur un site Courrier de Seine et Marne :

- Prise de service à 7h30.

RÉORGANISATIONS – LA POSTE AVEC L'APPUI DE CERTAINS SYNDICATS PROPOSENT LE SCÉNARIO AVEC UNE DHT À 42 HEURES...L'ARNAQUE !

Depuis plusieurs mois, maintenant, il est proposé au personnel de la distribution de se prononcer sur différentes possibilités de régime de travail comportant systématiquement un projet à 42 heures.

DHT À 42 HEURES EN PRATIQUE C'EST QUOI ?

C'est la mise en place d'un régime de travail sur 6 semaines (donc soumis à validation par un accord entre la DOTC 95 et un ou plusieurs syndicats) avec un repos hebdomadaire «

- Mise en place d'une pause repas (méri-dienne) de 45 minutes. (Un casse-dalle avalé à l'arrache dans la voiture ? ou sur le vélo)
- Fin de service : 7h30 + 0h45 + 7h (journée de travail quotidienne) = 15h15 (On va passer sa journée de RTT à ne rien faire d'autre que tenter de récupérer de la fatigue accumulée.)

Ce qui veut dire augmentation de la fatigue et du temps passé dehors et donc augmentation des arrêts maladie, du nombre des tournées à découvert et au final du recours à la sécable.

DESTRUCTION MASSIVE DE QUARTIERS DE DISTRIBUTION !

La mise en place d'une telle organisation nécessite de combler par équipe au quotidien, à minima, une absence quotidienne 5 jours sur 6.

Comment créer plus de postes de rouleurs ? en supprimant un maximum de tournées pour créer des postes de facteur remplaçant (nouveau terme pour rouleur).

UN EXEMPLE DE L'APPLICATION D'UN TEL SCÉNARIO SUR CE SITE DU 77 : MOINS 12 TOURNÉES !!!

Voilà un scénario digne des pires films catastrophes : facteurs démontés redevenant rouleurs !

DHT à 42 heures : le syndicat CNT Poste 95 tire la sonnette d'alarme !

La cnt appelle le personnel à étudier ce scénario de près et à se réunir pour se prononcer collectivement contre cette proposition. Ne nous laissons pas leurrer par ce qui en définitive est un piège à facteurs, un piège à la notion de titulaire de quartier, un piège pour casser l'emploi !

••••• Contact / Adhésion •••••

••••• **Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Code Postal :** _____

••••• **Adresse :** _____

••••• **Ville :** _____

••••• **Bureau :** _____

••••• **Je souhaite adhérer.**

••••• **Je peux diffuser les tracts de la CNT.**

••••• **A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.**

•••••

Permanences PTT

La permanence syndicale animée en dehors de leur temps de travail par des syndicalistes de la CNT est lieu d'échanges, et d'actions collectives.
Venez vous renseigner, nous rencontrer pour connaître et faire appliquer vos droits.

Tous les mardis de 14h00 à 18h00
Tous les jeudis de 16h00 à 19h00

**Espace Nelson MANDELA
(BUREAU 117 au 1er ETAGE)
82, Boulevard du général Leclerc
95100 ARGENTEUIL
BUS N°34 arrêt Nelson Mandela**

